

Surveillant  
Visiteur de  
Nuit

## SURVEILLANT VISITEUR DE NUIT

### En secteur social et médico-social

#### ETRE AU SERVICE DES PERSONNES LA NUIT

Le surveillant(e) visiteur(e) de nuit en secteur social et médico-social (SVN) intervient auprès de personnes dites « fragilisées » ou « sensibles » :

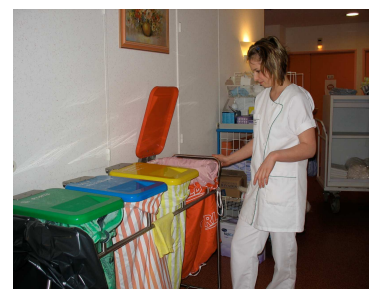
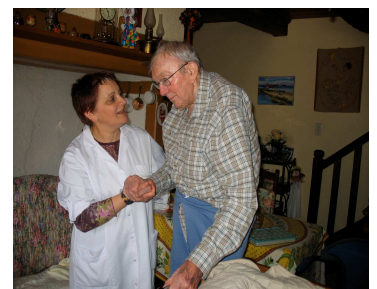
- Personnes âgées,
- Personnes en situation de handicap,
- Adultes en situation de précarité,
- Enfants en difficulté sociale ou familiale.

Il ou elle exerce au domicile des particuliers ou au sein de structures collectives :

- Maison d'enfants à caractère social,
- SSR (soins de suite et de réadaptation),
- Foyer logement,
- Foyer occupationnel et thérapeutique,
- MAS (maison d'accueil spécialisée),
- Communauté d'Emmaüs,
- IME (institut médico éducatif),
- EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Les fonctions principales du SVN :

- Prendre soin des personnes la nuit,
- Être à l'écoute des personnes et de leurs besoins,
- Assurer la sécurité des locaux et des équipements,
- Contribuer à la qualité du sommeil des personnes,
- Permettre la continuité du service de nuit et de jour,
- Exercer des fonctions d'hôtellerie et d'hygiène des locaux.



# Une formation diplômante



## POUR QUOI ?

- Obtenir un titre de niveau V délivré par le CNEAP, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP, JO du 06.07.2008)

- Faciliter une embauche dans un secteur d'activité en pleine expansion :

Taux moyen d'insertion des SVN sur 10 ans : 80,4 %  
(AREP Fougères - Bretagne)

- Répondre à des demandes de plus en plus pressantes d'accompagnement et de surveillance la nuit (à domicile ou en établissement).

En 2008, une étude quantitative nationale (Observatoire de la branche aide à domicile), révèle que l'Auvergne détient le plus faible taux de qualification des employés du secteur.

## POUR QUI ?

Pour toute personne :

- possédant une grande capacité d'autonomie lui permettant de travailler seul,

- capable d'organisation et d'adaptation auprès de différents publics,

- ayant des aptitudes au travail en équipe,

- souhaitant et appréciant le travail de nuit

## COMMENT ?

- Voies d'accès : formation professionnelle, VAE, passerelles.

- Financements possibles :

- Demandeurs d'emploi sortis du système scolaire depuis plus d'un an,

- Salariés en congé individuel de formation,

- Plan de formation,

Toute personne ayant construit un projet professionnel et validé un financement.

La formation est organisée en alternance, elle comprend 861 heures dont :

- 476 heures en centre de formation

- 385 heures en milieu professionnel

- Durée de la formation : 6 mois

- Pré-requis : Pas d'exigence en terme de diplôme, maîtriser les savoirs de base (lecture, écriture, quatre opérations), être titulaire du permis de conduire et avoir un moyen de locomotion.

- Coût de la formation : 3 900 Euros

# Organisation de la Formation

CHAMPS	COMPETENCES	DUREE
<b>TECHNIQUE</b>	T1 : Organiser son activité en s'orientant dans l'espace	154H + un stage de 3 semaines
	T2 : Appliquer les techniques liées à la sécurité des personnes et des locaux	
	T3 : Appliquer les techniques liées au bien-être de la personne	
	T4 : Appliquer les techniques liées à l'entretien des locaux et du linge	
<b>RELATIONNEL</b>	R1 : Adopter une posture professionnelle	196H
	R2 : Etablir une relation d'aide professionnelle	
	R3 : Répondre de façon différenciée aux besoins de la personne la nuit	
<b>INSTITUTIONNEL</b>	I1 : Recueillir et transmettre l'information	56H
	I2 : Prendre part à la vie de l'institution ou du service en assurant le lien avec les partenaires	
<b>PRATIQUE PROFESSIONNELLE LA NUIT</b>	Etre capable de s'approprier les compétences spécifiques à l'exercice du métier la nuit, d'analyser sa pratique, d'investir son projet professionnel	70H + deux stages de 4 semaines

CHAMPS	CONTENUS DE FORMATION
<b>TECHNIQUE</b>	Les concepts de santé Les besoins fondamentaux Les principales pathologies de l'enfant Les principales pathologies de la personne âgée L'ergonomie et la manutention Les techniques d'hygiène et de soins de la personne Les techniques de sécurité L'entretien des locaux et du linge
<b>RELATIONNEL</b>	La communication La relation d'aide Le cycle de la vie Les différents publics Accompagnement en fin de vie Le travail de nuit
<b>INSTITUTIONNEL</b>	Les transmissions L'utilisation de l'outil informatique Les droits des personnes L'organisation du secteur Le travail en équipe
<b>PRATIQUE PROFESSIONNELLE LA NUIT</b>	Le surveillant visiteur de nuit et la formation Analyse de pratique professionnelle Méthodologie de recherche d'emploi

Certaines certifications ouvrent la possibilité d'une certification partielle :

Liste des diplômes	Unités de certifications - Compétences									
	Champ relationnel			Champ technique				Champ Institutionnel		Pratique prof
	R1	R2	R3	T1	T2	T3	T4	I1	I2	
CAP Agent de prévention et de sécurité				D	D					
TP Assistant de Vie aux Familles						D	D			
BEP Bioservices							D			
BEP CSS (BEP Carrières Sanitaires et Sociales)						D	D			
BEPA SAP (BEPA Services aux Personnes)						D	D			
CAP ATMFC (CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif)							D			
CAP Petite Enfance							D			
CAPA SMR (Services en Milieu Rural)							D			
DE AMP (DE Aide Médico Psychologique)	D	D	D	D		D		D	D	
DE AVS (DE Auxiliaire de Vie Sociale)	D	D	D	D		D	D	D	D	
DEAP (Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture)	D			D			D	D	D	
DEAS (Diplôme d'Etat Aide Soignant)	D	D	D	D		D	D	D	D	
Employé familial polyvalent							D			
Employé familial Polyvalent suivi du CQP assistant de vie						D	D			

## Notre Centre de Formation et d'Accompagnement

**CFEA MAURS**  
22 Avenue de la Gare  
15600 MAURS



Le Centre de Formation peut héberger les stagiaires en formation.  
Certains stages peuvent être réalisés près du lieu habituel de résidence.

### Contacts :

Direction : Pascal TELLIER

Pédagogie : Isabelle FIGEAC

Administration : Laurence BRANDALAC

Tél : 04.71.49.04.79

cfea@leap-maurs.com

